



REGLEMENT

Article 1 : Organismes

France Clusters, association à but non lucratif enregistrée à Lyon, et représenté par son directeur Xavier Roy

Article 2 : Objet

Pour promouvoir le rôle et l'action des clusters d'entreprises, pôles compétitivité et Territoires d'Industrie, notamment par l'accompagnement de projets innovants et ou originaux, France Clusters souhaite mettre en lumière leurs réalisations.

A l'occasion du [Forum FILEX France](#), 3 trophées organisés avec l'appui de sponsors partenaires, seront attribués aux meilleures réalisations ou projets relevant des 3 thèmes suivants :

1. la solution innovante de votre entreprise sur le thème du Bien Vieillir, accompagnée par un cluster/pôles/Territoire d'Industrie non dédié à la silver économie
2. l'expérience d'adoption d'une solution numérique de votre entreprise agro, agri & foresterie ou la solution innovante développée par votre entreprise pour accompagner la transition numérique des acteurs agro agri et foresterie, accompagnée par un cluster/pôles/Territoire d'Industrie
3. une action réalisée ou un plan d'action porté par un cluster/pôles/Territoire d'Industrie en faveur de la féminisation de votre filière/territoire industriel

Dans chaque thème, trois candidatures seront nominées en vue de la sélection finale qui se fera lors du [Forum FILEX France](#), les 1-2 décembre 2021.

Les lauréats se verront attribuer un Prix symbolique et vitrine médiatique appuyée par une agence presse

Article 3 : Conditions de participation

Peuvent participer :

Pour l'ensemble des thèmes, les candidats doivent être en mesure de présenter des éléments concrets de réalisation et d'avancement de leurs initiatives et de pouvoir être personnellement présents le jour de la sélection finale, soit le 1er décembre 2021 pour présenter leur projet en vue du vote final.

Article 4 : Le jury

Le jury de chaque thème est composé de représentants de France Clusters, du partenaire sponsor et des coorganismes du [Forum FILEX France](#). Il est présidé par le représentant du partenaire sponsor, avec une voix prépondérante en cas de partage des voix. Les membres du jury sont tenus à une stricte confidentialité quant au contenu des dossiers et à toutes leurs délibérations et décisions.

Article 5 : Critères généraux de sélection

Les critères de sélection sont :

- le niveau d'originalité, d'exemplarité ou d'innovation de la réalisation ;
- la qualité inspirante ou duplicable de l'expérience dans le cadre inter clusters ;
- la durabilité espérée de celle-ci ;
- le niveau d'engagement éthique.

Des critères spécifiques à chaque trophée sont présentés dans le détail par catégorie en annexe

Le jury est souverain. Il n'est pas tenu de justifier ses décisions et celles-ci sont sans appel.



Article 6 : Modalités d'inscription

Les candidats devront constituer leur dossier de candidature en ligne accessible via le site du [Forum FILEX France](#)

Les dossiers de candidatures ne présentant pas la totalité des informations demandées ne pourront pas être pris en compte.

Les candidats peuvent candidater sur plusieurs thèmes.

Le candidat sera libre d'ajouter à son dossier toutes pièces complémentaires qu'il juge utiles pour une meilleure appréciation de sa candidature comme, par exemple, une courte vidéo (3 min maximum)

Les compléments de dossier de candidature doivent être adressés, dans les délais prévus, par voie électronique à trophee@franceclusters.fr, en précisant le nom du candidat et le trophée auquel rattacher l'information complémentaire.

Article 7 : Les prix

1°) Les 9 meilleurs projets ou réalisations nominés :

- Bénéficieront de la présentation de leur projet durant le [Forum FILEX France](#) et sur le site www.filex-france.com
- Figureront dans le dossier de presse relatif au [Forum FILEX France](#)

2°) Les 3 projets ou réalisations lauréates, en plus des avantages mentionnés ci-dessus :

- Recevront un prix symbolique de 1.000 €.
- Bénéficieront d'une vitrine médiatique appuyée par une agence presse

Article 8 : Calendrier

Le dépôt des candidatures en ligne sera possible à partir du 12/07/2021 et jusqu'au 31/10/2021 23h59.

Le jury recevra l'ensemble des dossiers complets à partir du 04/11/2021 pour une réunion de sélection dans la semaine du 8 novembre. Cette réunion sélectionnera les 3 nominés par thèmes.

La notification des nominés sera publiée sur le site www.filex-france.com la semaine du 15/11/2021 pour ouverture du vote en ligne. Les nominés seront également contactés téléphoniquement pour leur signifier leur sélection.

Les 9 nominés seront invités à présenter leur projet ou réalisation sous forme de pitch lors du [Forum FILEX France](#) et les lauréats seront désignés en séance le 01/12/2021

Article 9 : Droits et engagements des candidats

Tout candidat s'engage :

- à se conformer au présent règlement dans son intégralité
- à participer au [Forum FILEX France](#) pour présenter oralement son projet s'il est nominé
- à être présent pour recevoir son prix s'il fait partie des lauréats (binôme entreprise et cluster).
- à accepter sans restriction, ni recours les décisions du jury et à les respecter
- à observer une stricte confidentialité relative à tous les échanges avec les membres du jury.

Article 11 : Règlement de protection des données

Les informations recueillies dans le cadre du formulaire de candidature ou via le mail trophee@franceclusters.fr seront visibles du jury et partenaires du Forum FILEX France 2021 qui participeront à la sélection des nominés et de l'équipe de France Clusters. Les données seront utilisées aux seules fins de déterminer la nomination aux trophées. Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer à l'adresse suivante : contact@franceclusters.fr

SOLUTIONS INNOVANTES DU BIEN VIEILLIR



AG2R LA MONDIALE

Trophée
Des solutions innovantes
pour les seniors
et les professionnels accompagnants

Présentation

Prise de conscience individuelle des entrepreneurs de vos réseaux et de l'équipe de management de votre cluster, pressions territoriales ou réglementaires, prise de conscience des enjeux actuels de la transition démographique impactant tous les marchés, attente des marchés exprimées par les donneurs d'ordre ou des salariés en interne des entreprises adhérentes... Les motivations sont nombreuses qui incitent les clusters/pôles et Territoires d'Industrie à soutenir et encourager la formulation de solutions innovantes en faveur du bien vieillir en France. Votre cluster/pôle/Territoire d'Industrie, non dédié à la silver économie, s'investit sur ce thème ? Candidatez, en binôme avec une entreprise accompagnée par votre organisation, au Trophée « Des solutions innovantes pour les seniors et les professionnels accompagnants », organisé avec l'appui de AG2R LA MONDIALE !

Vous pourrez ainsi

- 1) valoriser cette expérience réussie d'une entreprise fortement engagée dans cette démarche, notamment en l'intégrant au catalogue Mapster Bien Vieillir qui recense déjà quelques 40 clusters impliqués et 120 solutions innovantes et sont promus auprès des professionnels du secteur
- 2) faire connaître votre savoir-faire d'accompagnement
- 3) bénéficier du regard expert du partenaire AG2R LA MONDIALE sur votre accompagnement pour son amélioration continue.

Candidatures attendues

L'appel à candidatures au TROPHEE FILEX France 2021 « Des solutions innovantes pour les seniors et les professionnels accompagnants » vise à saluer l'expérience d'une entreprise qui, accompagnée par son cluster/pôles/Territoire d'Industrie, non dédié à la silver économie, a développé une action dans le champ du bien vieillir, des proches aidants, de la perte d'autonomie et du retour à l'emploi des actifs les plus fragiles. Le trophée s'adresse donc à un binôme « structure d'accompagnement / entreprise accompagnée »

Critères

L'entreprise témoin doit être une entreprise indépendante d'un grand groupe. Son témoignage sera apprécié sous l'angle la description du service/produit proposé en faveur du bien vieillir, de sa qualité innovante, de son impact effectif (ou recherché, si le projet est en cours) sur l'entreprise elle-même, ses parties-prenantes et son territoire, du regard de son représentant sur la valeur ajoutée de l'accompagnement apporté par son cluster/pôles/Territoire d'Industrie accompagnateur.

Le cluster/pôles/Territoire d'Industrie accompagnateur devra expliquer clairement la manière dont il a pu accompagner la maturation de cette solution. Il ne doit pas être dédié à la silver économie. La présentation de son offre d'accompagnement sera appréciée au regard de ses étapes d'accompagnement, des partenaires associés, du caractère inspirant en vue de sa démultiplication dans la communauté des cluster/pôles/Territoire d'Industrie membres de France Clusters (notamment).

Info+

AG2R LA MONDIALE et France Clusters seront attentifs à profiter de l'occasion de ces TROPHEES FILEX 2021 pour rapprocher les candidats, nominés et lauréats de cet appel à candidatures des équipes AG2R LA MONDIALE en vue de créer des liens opérationnels en soutien des actions valorisées et de sensibiliser les équipes régionales aux cluster/pôles/Territoire d'Industrie présents sur leur territoire.

SOLUTIONS INNOVANTES POUR LA TRANSITION NUMÉRIQUE



Trophée Des solutions innovantes pour la transition numérique des acteurs agro agri foresterie

Présentation

Dans le cadre du projet Européen H2020 DESIRA (Digitalisation: Economic and Social Impacts in Rural Areas), France Clusters mobilise son réseau en partenariat avec l'INRAE pour accompagner la transition numérique des entreprises des secteurs agroalimentaire, agriculture et foresterie. Les objectifs sont notamment d'évaluer les impacts passés, présents et futurs des innovations numériques afin d'aider les acteurs locaux et décideurs à tirer les avantages de la numérisation tout en se prémunissant des risques.

Ce trophée FILEX 2021 vise à saluer

- Un retour d'expérience d'adoption d'une solution numérique par une entreprise agro, agri & foresterie, accompagnée par son cluster/pole
- Une solution innovante développée à destination et/ou avec des entreprises agro agri et foresterie

Candidatures attendues

Profil

Le trophée s'adresse donc à un binôme « structure d'accompagnement/entreprise accompagnée portant une solution innovante ».

Secteurs d'activités

- Des binômes issus des secteurs agro, agri et foresterie
- Des binômes issus du secteur numérique
- Des binômes issus de secteurs autres et dont les solutions peuvent inspirer les secteurs agro, agri et foresterie
- Des territoires d'industries

Votre solution innovante s'inscrit dans une / plusieurs catégories suivantes :

- Solution touchant la commercialisation
- Solution touchant au process
- Solution touchant la production
- Solution touchant à la plateformes
- Etc..

Critères

Votre solution a une approche innovante et apporte des réponses aux questions suivantes :

- En quoi est-ce que la solution permet de répondre à une problématique ?
- En quoi la solution a-t-elle eu un impact positif sur votre activité ?
- En quoi est-ce que la solution permet d'acquérir un retour sur investissement ?
- En quoi est-ce que la solution peut-elle être transférable et/ou inspirante à d'autres entreprises ?

FÉMINISATION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Trophée
des actions à impact
pour la féminisation
des filières industrielles

Présentation

En produisant, en 2020, le recueil d'interviews « [Femmes Capitaines de Filière](#) » avec le soutien de la Ministre de l'Industrie Agnès Pannier-Runacher et la Chef d'Unité Cluster à la DG Grow Ulla Engelmann, France Clusters a mis en exergue les déséquilibres femmes/hommes au sein des entreprises de leurs réseaux. Ce travail a aussi permis de constater que certains clusters/pôles ont une réelle sensibilité sur le sujet de la place des femmes dans l'industrie et réalisent quelques actions pour y remédier. Par ce Trophée FILEX France 2021, France Clusters et l'ANCT souhaitent :

- Continuer le repérage d'actions exemplaires et transférables menées au sein des clusters/pôles et Territoires d'industrie pour créer ainsi un effet d'entraînement dont l'impact global sera significatif,
- Encourager le développement de ces actions réalisées, voire les inscrire dans des « plan d'actions » dédiés et structurés pour que leur efficacité en soit décuplée,
- Mobiliser la communauté de clusters/pôles et des Territoires d'industrie comme autant d'écosystèmes territoriaux de proximité pouvant agir pour sensibiliser les acteurs (entreprises, écoles, jeunes et leurs parents, acteurs de l'emploi) et pour les rapprocher en faveur de la féminisation des filières industrielles.

Candidatures attendues

Votre intérêt à candidater : En plus du prix réservé au lauréat (voir règlement), votre participation à ce trophée apportera une grande visibilité (institutionnelle et médiatique, territoriale et nationale) à vos travaux, valorisant ainsi votre engagement sur ce thème et renforçant la légitimité de votre intervention.

L'appel à candidatures est ouvert aux clusters d'entreprises, aux pôles de compétitivité et aux Territoires d'industrie, quelques soient les secteurs d'activité ou filières animées.

Les candidatures attendues pourront présenter et décrire :

- Des actions déjà réalisées par des clusters/pôles et territoires d'industrie, et ayant eu un impact mesuré vers une meilleure égalité femme/homme en entreprises et/ou sur la féminisation de la filière territoriale en général. L'objectif est ici de contribuer au travail de capitalisation déjà engagé sur les premières réalisations, les « success stories », les outils déployés et transférables à d'autres filières et d'autres territoires.

Et/ou

- Des plans d'actions structurés, à réaliser fin 2021 et/ou 2022, dont l'objectif sera clairement d'accompagner la féminisation de leur filière industrielle à court et moyen terme. L'objectif est ici d'encourager les clusters/pôles et Territoires d'industrie dans la mise en œuvre de ces plans d'actions

Critères de sélection

Dans le cas de la présentation d'une **action réalisée**, le jury portera une attention particulière à :

- La qualité de sa description : cibles impliquées, modalités et étapes de réalisation, partenaires associés,
- Son impact obtenu en lien avec l'objectif de féminisation des filières industrielles et territoriales
- L'analyse que vous faites de cette réalisation : facteurs clés de succès, écueils à éviter, et-si-c'était-à-refaire ?...
- Sa qualité inspirante pour d'autres clusters/pôles ou Territoires d'industrie afin qu'elle puisse être reproduite ailleurs (après adaptation si nécessaire bien sûr)

Dans le cas de la présentation d'un **plan d'actions structuré**, le jury portera une attention particulière à :

- La qualité de sa description : cibles impliquées, modalités et étapes de réalisation, partenaires associés,
- Son impact recherché en lien avec l'objectif de féminisation des filières industrielles et territoriales
- Sa qualité inspirante pour d'autres clusters/pôles ou Territoires d'industrie afin qu'il soit transférable à d'autres filières ou territoires